



PROTCOLE SANITAIRE

Adapté à l'Accueil au Centre de Loisirs pour les Vacances de l'Eté 2020

Le présent protocole sanitaire vise à présenter les prescriptions à mettre en œuvre dans le contexte dû à l'épidémie Coronavirus Covid 19, **pour permettre l'accueil des enfants au Centre de Loisirs « Les Co'Pins »**. La directrice est chargée du suivi sanitaire et désignée référente covid-19.

Préalable à l'Arrivée au Centre : Communication Parents – Centre de Loisirs

Les parents jouent un rôle essentiel dans la limitation de la propagation du virus. Ils s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants au Centre de Loisirs en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'enfant.

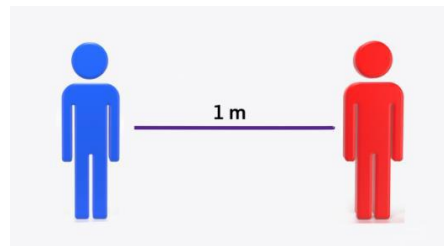
L'équipe d'animation prendra la température en frontale de chaque enfant le matin à l'entrée du bâtiment. En cas de symptôme ou de fièvre (38°C ou plus), l'enfant repart avec ses parents. Le personnel procède de la même manière.

1- Les règles de distanciations sociales

⇒ Aucune règle de distanciation ne s'impose au sein d'un même groupe que ce soit dans les espaces clos (salle d'activités, couloirs, restaurant scolaire, sanitaires...) ou dans les espaces extérieurs.

⇒ **En revanche, la distanciation physique doit être maintenue entre les mineurs de groupes différents.**

⇒ **De plus la distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les espaces clos, entre les animateurs et mineurs ainsi qu'entre ces derniers quand ils sont côte à côte ou face à face. Mais pas pour les enfants d'un même groupe ! y compris pour les activités physiques et sportives.**



☞ **Ainsi, pour y répondre, les enfants sont accompagnés dans leur groupe dès leur arrivée au centre. La salle d'activité est délimitée en 2 espaces : un pour les plus petits 3 à 6 ans inclus et l'autre pour les plus grands 7 à 11 ans avec une équipe d'animateurs référents pour la journée.**

2- L'application des gestes barrières

Les mesures habituelles d'hygiène doivent être maintenues afin de limiter la propagation du virus. Il convient notamment d'appliquer **en permanence** les gestes barrières demandés par le Ministère de la Santé. Ce sont les mesures de prévention individuelles les plus efficaces, à l'heure actuelle, contre la propagation du virus.

- **Le lavage des mains**

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes. Les enfants s'essuieront les mains avec des serviettes en papier jetables.

Le lavage des mains sera réalisé, à minima :

- A l'arrivée dans le centre de loisirs;
- Avant et après les activités ;
- Avant et après chaque repas ;
- Après être allé aux toilettes;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Les échanges de matériel sont possibles ainsi que l'utilisation de ballons ou autre jeux de cour entre les enfants d'un même groupe. A la fin de l'utilisation, ceux-ci sont alors automatiquement mis de cotés puis désinfectés le soir.

Dans certaines situations, nous utiliserons du gel hydro alcoolique en l'absence d'un point d'eau ex : sur les sites de la Vallée, Bodéan...

⇒ Education aux gestes barrières

-Evidemment un temps de sensibilisation adapté à l'âge de l'enfant sera proposé.

-Cette sensibilisation et l'implication des parents sont également prépondérantes pour garantir l'application permanente de ces règles et ne pas les réserver au quotidien du centre de loisirs.

- Le port du masque

-Il est obligatoire seulement pour tous les adultes, les animateurs ou les intervenants.

-L'établissement aura quelques masques disponibles pour équiper les enfants qui présenteraient des symptômes avant d'être pris en charge par leurs parents.

- La ventilation des salles

Les locaux seront aérés **en continu** et une attention plus précise:

- le matin avant l'arrivée des élèves,
- pendant les activités extérieures,
- sur le temps du midi,
- le soir pendant le nettoyage des locaux.

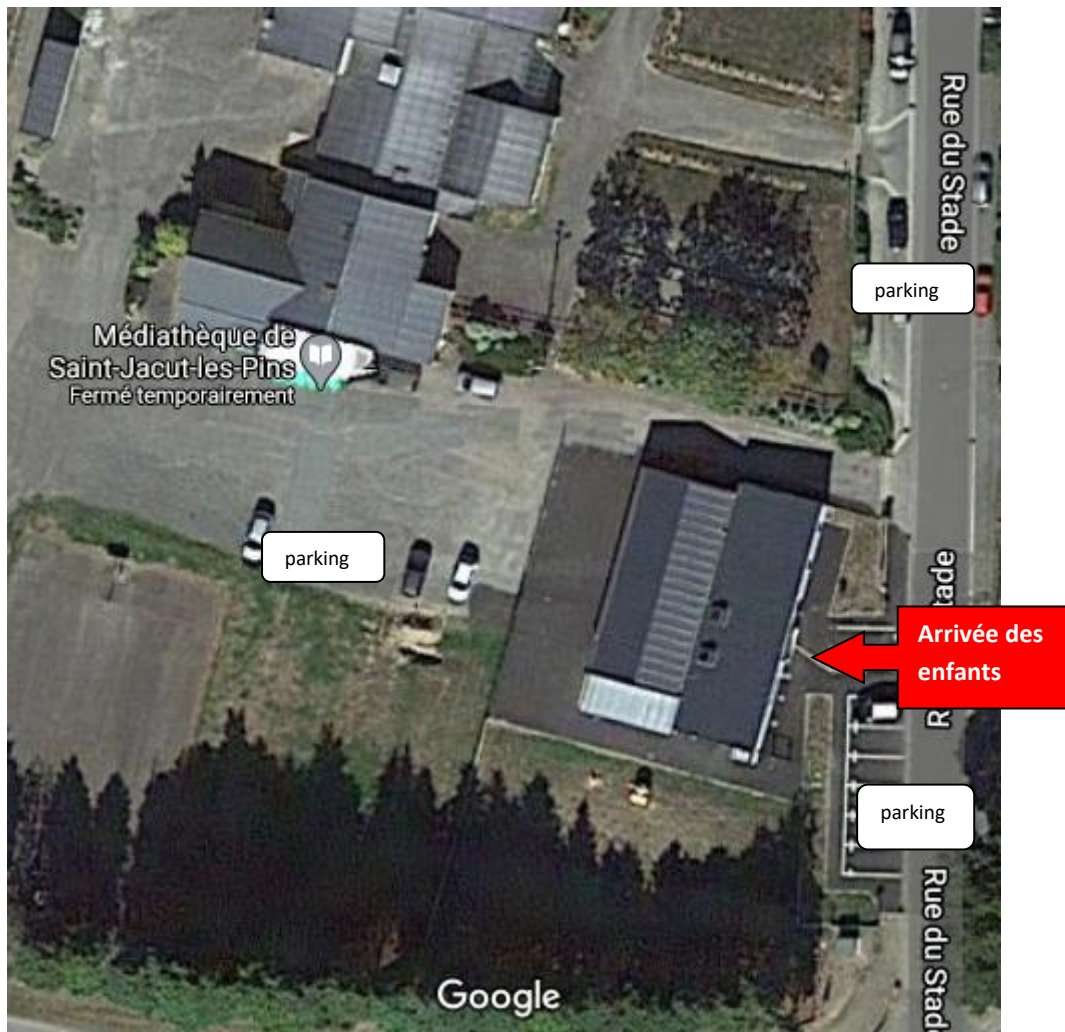
3- Les modalités d'accueil

L'accueil des familles est organisé en extérieur en faisant respecter la distance de protection (plus d'1 mètre entre les personnes). **Tout regroupement de parents aux moments de l'entrée ou de la sortie est à éviter.**

Aucun adulte extérieur au personnel d'animation ne sera autorisé à pénétrer sur la cour et dans les locaux.

Voici l'organisation retenue pour l'arrivée et le départ des enfants :

[↪ Pour les arrivées le matin \(7h30 à 9h\) ou le temps du midi \(13h30 à 13h45\) :](#)



Les parents restent à l'extérieur du bâtiment et respecter 1 m de distance entre eux;
Les parents doivent confirmer qu'aucun membre du domicile ne présente de symptômes spécifiques.

Les enfants déposent leurs affaires sur leur chaise nominative située dans leur salle d'activités.
Ensuite, ils vont laver leurs mains dans les sanitaires.

Les portes à l'intérieur resteront ouvertes.

[↪ Pour les départs \(17h à 18h30\) ou le temps du midi \(11h50 à 12h\) :](#)

Les parents restent à l'extérieur du bâtiment et respecter 1 m de distance entre eux;

Les enfants réalisent le lavage des mains avec leur groupe et leurs animateurs.

Ensuite, ils déposent leurs affaires dans la cour soit sous le préau, soit sous l'espace ombragée.

Deux animateurs sont présents à l'extérieur pour effectuer la surveillance des enfants et l'autre effectue les départs des enfants par le portillon. (Signalé en vert sur le plan ci-dessous).



4- Le fonctionnement du centre de loisirs

Chaque enfant aura une place attribuée pour la journée sur des grandes tables comprenant 3 enfants.

Une distance d'au moins un mètre entre les enfants sera respectée.

Chaque enfant disposera d'un trousseau de base : crayon feutre, gomme, crayon de bois...

Les coins jeux sont supprimés mais ils ont la possibilité de prendre des jeux de constructions, voitures, le ballon, ou autres en groupe. Les jeux seront stockés après l'utilisation et désinfectés le soir.

La structure de jeux et la cabane seront interdites.

La salle de sieste sera adaptée en fonction à assurer la distanciation sociale d'un mètre entre les enfants. **Obligation d'apporter dans un sac fermé: sac de couchage et doudou! Ils seront rendus aux familles tous les soirs, ou à la fin de la semaine selon l'inscription de l'enfant.**

Nous demandons de privilégier des tenues simples pour faciliter l'autonomie des enfants.

Les enfants devront tous venir chaque jour au Centre de Loisirs indiqué avec leur nom :

- une bouteille d'eau individuelle ou une gourde,
- une casquette,
- une crème solaire
- une paire de claquette ou autre pour l'intérieur des salles
- un maillot de bain et serviette,
- une autre tenue entière de rechange.

5- Restaurant scolaire

Les enfants sortent par le portillon après le passage au toilette. Ensuite les enfants partent par groupe avec leurs animateurs référents au Restaurant Scolaire, en respectant des zones définies pour chaque groupe dans la salle de restauration ainsi que sur la cour. Les tables sont séparées par 1 mètre linéaire.

6- La garderie

Les horaires de la garderie ne changent pas soit 7h30 à 9h le matin et 17h à 18h30 le soir.

7- Le mini-bus

Au vu du protocole sanitaire dans les transports, il a été choisi de ne pas organiser de grandes journées dans des parcs d'attractions. L'équipe propose la découverte de notre commune par des animations nature, découverte... Les enfants se déplacent soit avec leur propre vélo en bon état équipés de leur casque et gilet jaune, soit avec le mini-bus du centre de loisirs. Il sera conduit par la directrice qui portera un masque.

Les enfants se lavent les mains avant tout transport et avec du gel hydro alcoolique quand il n'y a pas de point d'eau.

Le mini-bus sera désinfecté après chaque groupe.

8- L'entretien des locaux

A partir de la reprise : nettoyage approfondi en 2 étapes.

- Le nettoyage : à l'aide d'un détergent usuel, en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les zones les plus sales avec insistance sur les points de contact (zones fréquemment touchées).
- La désinfection : utilisation d'un virucide conforme à la norme EN 14476. Désinfection des points de contact manuel

Fréquence :

- Nettoyage et désinfection des sols, tables et chaises, jeux, jouets... une fois par jour soit le soir pendant la garderie, ou un isolement de 24h.

Actions complémentaires :

- Vidage et nettoyage des poubelles
- Approvisionnement permanent des toilettes en papier et en savon

9- Les enfants ou personnels atteints

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou personnel arrive au Centre de Loisirs en bonne santé et déclenche des symptômes pendant la journée.

Le Centre de loisirs est équipé de thermomètres pour pouvoir mesurer la température des enfants dès qu'ils présentent des symptômes au sein du Centre de Loisirs.

PROCEDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes chez un enfant:

-Isolement immédiat de l'enfant avec un masque pour les enfants en âge d'en porter dans le bureau de la directrice, permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile

-Appel sans délai des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'enfant en respectant les gestes barrières.

-pour les parents (à savoir) : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'enfant. Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, il faudra appeler le SAMU : 15 ou 112

- Nettoyage approfondi et complet de tout le bâtiment du centre de loisirs.

- Les parents des enfants ayant fréquenté le malade seront également informés pour qu'ils puissent assurer une surveillance accrue.

- L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau dans le centre de loisirs sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu en ACM

Toute cette conduite à tenir est également valable pour le personnel encadrant.

La directrice préviendra dans les plus brefs délais les services de l'Etat : DDCS, le préfet de département et la municipalité.

ANNEXE 1 :

Comment bien se laver les mains ?

